

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que le conseil municipal statuera, sur la **demande de dérogation mineure qui suit**, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 8 avril 2025 à 19 h, à l'hôtel de ville sis au 88, rue des Érables, Grenville-sur-la-Rouge.

Sentier Baines / lot 6 095 013

La demande est à l'effet d'autoriser la construction d'une nouvelle tour de télécommunication de type haubanée, de 95 mètres de hauteur hors-sol, ne répondant pas au règlement de zonage RU-902-01-2015

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

DONNÉ À GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, ce 28 février 2025.

PUBLIC NOTICE

Public Notice is hereby given that the Municipal Council will decide on the following request for minor exemption at a regular meeting to be held on April 8, 2025, at 7:00 pm at Town Hall located at 88 rue des Erables, Grenville-sur-la-Rouge.

Sentier Baines / lot 6 095 013

The application is to authorize the construction of a new guyed telecommunications tower, 95 meters high above ground, not complying with zoning regulation RU-902-01-2015

Any interested person may be heard by the board with respect to this request at this meeting.

GIVEN AT GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, this February 28, 2025.

Katy Lamoureux